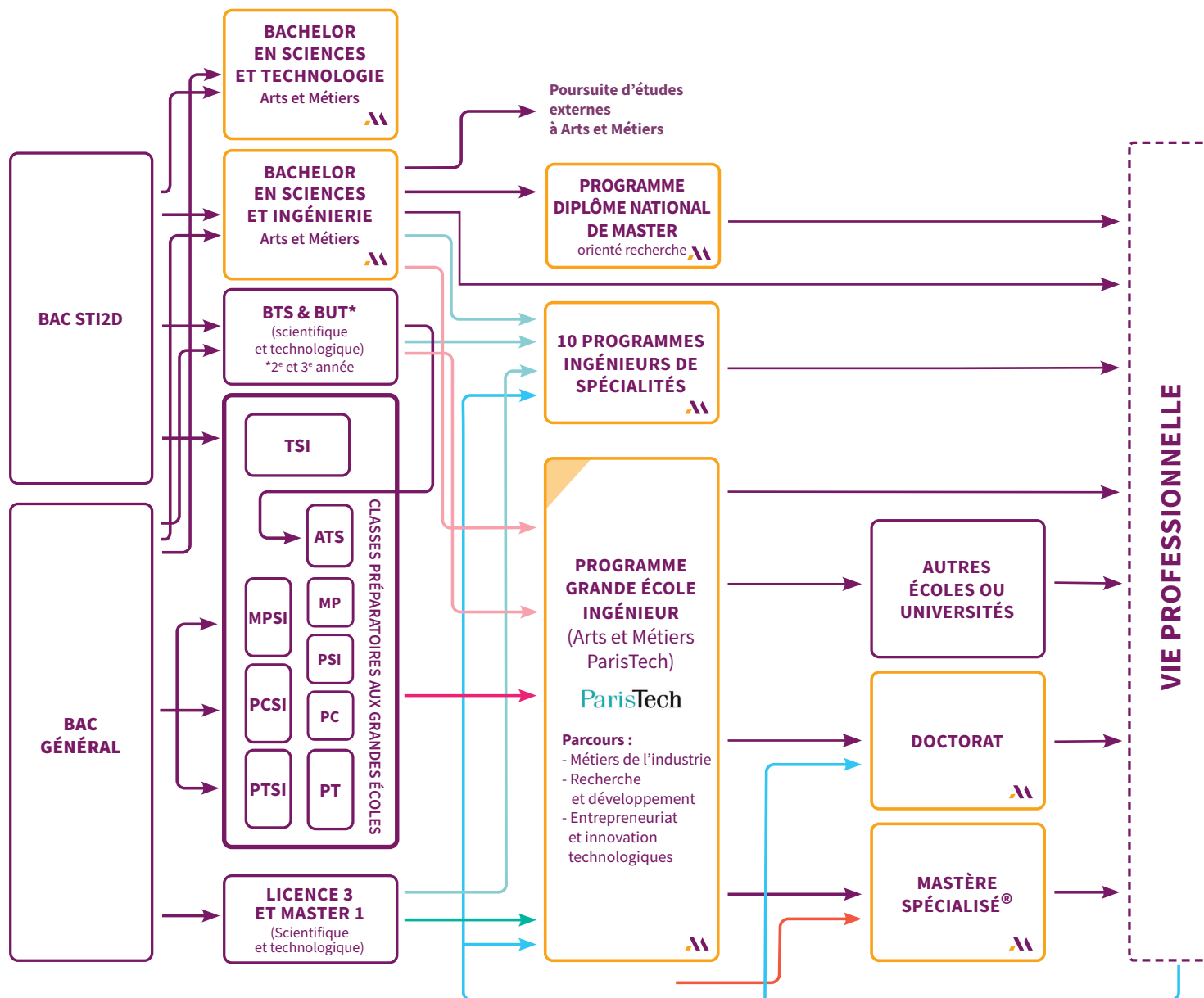




RECRUTEMENT

- ➔ Par procédure GEI-UNIV
- ➔ recrutement spécifique à chaque Programme Ingénieur de Spécialité
- ➔ Par Concours AMBition Ingénieur
- ➔ Par concours :
 - PT : Banque PT
 - ATS : Concours ENSEA
 - MP, PC, PSI, TSI : concours Centrale-Supélec
- ➔ Externe à Arts et Métiers ou sur candidature
- ➔ Accessible par la Validation des Acquis Professionnels (VAP)
- ➔ Niveau M1/Maîtrise ou diplôme équivalent + 3 ans d'expérience professionnelle
 - Diplôme école de commerce équivalent Master
 - Diplôme d'ingénieur (bac +5)
 - Diplôme d'université (bac +5)

- ➔ - Pour ressortissants des CPGE (filières MP, PSI, PC, ATS et PT) et BUT/BTS/Bachelor/licences : possibilité d'intégrer en cursus apprenti.
- ➔ - Pour ressortissants des CPGE en filière PSI et PT : possibilité d'intégrer en cursus militaire

PROGRAMMES

- ➔ Externes à Arts et Métiers
- ➔ Réalisés à Arts et Métiers et accessibles par la Validation des Acquis d'Expériences (VAE)